

L'an deux mil quinze et le vingt sept mars à vingt heures trente le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle, sous la présidence de Monsieur LOVISA Jean-Pierre.

**Présents** : Mesdames RUBOD, LEGAUT, MARTHOUD, COUROUAU, COSTA, GIROD.  
Messieurs TASSAN, PRAVAZ, VERRON, CROZY, BERTRAND.

**Excusés** : Monsieur GARCIA qui a donné pouvoir à Madame COUROUAU  
Monsieur SARETTA Franck

**Secrétaire de séance** : Monsieur CROZY Patrick

## 1. Délibérations

### **Délibération n°13-2015 : Vote de subvention**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 350 € pour financer une classe de voile programmée par l'école. Cette subvention sera versée sur le compte de la coopérative scolaire de l'école de Saint Jean de Chevelu.

### **Délibération n°14-2015 : Virement de crédit sur budget M49**

Le Conseil Municipal décide de déduire de 5000 € le poste de travaux de la station d'épuration pour inscrire 5000 € sur le poste frais d'étude de la Station.

## 2. Questions diverses

### Compte-rendu Communauté de Communes :

- Problèmes financiers : dotation en nettes baisses, en conséquence hausse probable des impôts et du m<sup>2</sup> d'eau.

Embauche vacances de printemps : Proposition d'une embauche d'un jeune pendant une semaine sur les vacances de printemps pour éventuellement repeindre les menuiseries de la salle des fêtes.

Demande de la FNACA pour désigner un lieu public à la mémoire du 19 mars 1962. Le Conseil Municipal propose de nommer l'espace derrière le Monument aux Morts : « Place du Souvenir » en rappelant les dates des trois dernières guerres.

Installation de jeux près du city stade : Des jeux pour les enfants vont être installés à proximité du city stade, ces jeux seront pour des enfants entre la tranche d'âge de 1 à 6 ans, le conseil municipal affecte une somme de 7500€ pour cette année, avec la volonté de poursuivre des aménagements au fil des ans.

La séance est levée à 22h30.